



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ LUPEROX DC40 SIL PASTE E

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Numéro du produit 65279

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Applications industrielles diverses Reaction Initiator Rheology Modifier Polymerisation Initiator

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 65279

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Sol. 1 - H228 Org. Perox. G

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Repr. 1B - H360D

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Mentions de danger	H228 Matière solide inflammable. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360D Peut nuire au fœtus. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE	30-60%
Numéro CAS: 92704-41-1	Numéro CE: 296-473-8
Classification Non Classé	

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)	30-60%
Numéro CAS: 80-43-3	Numéro CE: 201-279-3
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119541688-27-XXXX
Estimation de la toxicité aiguë (orale) :4100 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2000 mg/kg	
Classification Org. Perox. F - H242 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Repr. 1B - H360D Aquatic Chronic 2 - H411	

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED	1-5%
Numéro CAS: 112945-52-5	Numéro CE: 231-545-4
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119379499-16-XXXX
Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 10000 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 5000 mg/kg	
Classification Non Classé	

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASIOXANE			<1%
Numéro CAS: 556-67-2	Numéro CE: 209-136-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529238-36-XXXX	
Facteur M (chronique) = 10			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 4800mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2400mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire36mg/l4heurePoussières/brouillard			
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Repr. 2 - H361f			
Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer le nez et la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Produits de combustion dangereux	Hydrocarbures. Oxydes de carbone.

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou assimilé. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
--------------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Prévoir une ventilation suffisante.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Stocker à une température ne dépassant pas 30°C. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants. Acides. Bases. Amines. Soufre. Matériaux appropriés pour conteneurs: Acier inoxydable. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Cuivre. Verre.
Classe de stockage	Stockage de solides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 4 mg/m³

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE (CAS: 92704-41-1)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE) (CAS: 80-43-3)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.8 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.6 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.4 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.4 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.4 mg/m³

PNEC - eau douce; 0.00234 mg/l
 - eau de mer; 0.00023 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.24 mg/kg
 - Sol; 0.447 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE (CAS: 556-67-2)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 73 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 73 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 13 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 13 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour

PNEC - eau douce; 0.00044 mg/l
 - eau de mer; 0.000044 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.64 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.064 mg/kg
 - Sol; 0.13 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; > 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Polychlorure de vinyle (PVC) Néoprène. Caoutchouc nitrile. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter un vêtement de protection anti-statique, s'il y a un risque d'inflammation par électricité statique.
Mesures d'hygiène	Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.
Couleur	Blanc.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	90°C
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides. Bases. Amines.
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Conserver à une température ne dépassant pas 30°C.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants. Acides. Bases. Amines. Soufre.
-------------------------------	--

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Hydrocarbures. Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les poussières peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Rat

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 2,19 mg/l, Inhalatoire, Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Non sensibilisant. OECD 429

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. Données de références croisées.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Données de références croisées. Kaolin De fortes concentrations peuvent provoquer des lésions pulmonaires sévères.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané La poudre peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4100 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Souris

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ >10000 mg/kg, Orale, Rat
--	---

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	Indéterminé.
---	--------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Non irritant. Lapin
-----------------------------	---------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Des particules solides piégées derrière les paupières peuvent provoquer des lésions par abrasion.
---	---

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Pas d'information disponible.
--------------------------------	-------------------------------

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Négatif.
--	----------

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
------------------------	-------------------------------

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

Toxicité pour la reproduction - développement	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
----------------------------------	---

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Aucune information disponible.
-------------------------------------	--------------------------------

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
------------------------------	--

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Toxicocinétique	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
Inhalation	Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
Contact oculaire	Des particules solides piégées derrière les paupières peuvent provoquer des lésions par abrasion.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 4800 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2400 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 2 975,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 36 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 2 975,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Cancérogénicité

Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement

Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Considérations médicales Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestriques, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmenté également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: > 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 707.9 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC ₅₀ , 72 heures: > 1000 mg/l, OECD 201

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 0.397 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC ₅₀ , 72 heures: >20 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201 NOEC, 72 heures: 8 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	NOEC, 0.5 heure: >1000 mg/l, Boues activées
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.177 mg/l, Daphnia magna LOEC, 21 jours: 0.247 mg/l, Daphnia magna

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires CL ₅₀ , 96 heures: > 100 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires CE ₅₀ , 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 96 heures: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jour: > 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus CL ₅₀ , 14 jour: 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 96 heure: >0.0091 mg/l, Invertébrés d'eau de mer (Mysidopsis bahia) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 72 heures: 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	10
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 93 jour: >= 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 21 jour: >= 0.0079 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Non facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE

Persistance et dégradabilité Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 18 %: 28 jours

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Persistance et dégradabilité Non applicable.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être lentement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse) pH7 - Demi-vie : 69.3 - 144 heure @ 24.6°C

Biodégradation - Dégradation 3.7%: 28 jour
OECD 310

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

Potentiel de bioaccumulation FBC: 137 - 1470, Cyprinus carpio (carpe commune)

Coefficient de partage log Pow: 5.6 OECD 107

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Coefficient de partage log Pow: 6.49

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Mobilité Immobile.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: > 5000 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

ANHYDROUS ALUMINIUM SILICATE

Autres effets néfastes Non disponible.

PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE)

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

SILICONE DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1325
N° ONU (IMDG)	1325
N° ONU (ICAO)	1325
N° ONU (ADN)	1325

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE), OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASIOXANE)
Nom d'expédition (IMDG)	SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE), OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASIOXANE)
Nom d'expédition (ICAO)	FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S. (CONTAINS BIS(ALPHA,ALPHA-DIMETHYLBENZYL) PEROXIDE, OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE)
Nom d'expédition (ADN)	SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT PEROXYDE DE BIS(A,A-DIMÉTHYLBENZYLE), OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASIOXANE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	4.1
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	4.1
Classe IMDG	4.1
Classe/division ICAO	4.1
Classe ADN	4.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-G
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	1Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	40
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
--	-----------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
----------------	---

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	1450 E2
--	---------

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Flam. Sol. 1 - H228: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul. Repr. 1B - H360D: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

07/03/2023

LUPEROX DC40 SIL PASTE E

Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	65279
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360D Peut nuire au fœtus. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.